



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70649

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2025

ÉDITÉ LE 13/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2006
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 02/01/2006
8 000

Raison sociale : CHAUFFAGE PAFFENHOFF

26 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
67120 MOLSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MOLSHEIM

Téléphone : 03 88 38 31 22
Portable : 06 80 47 43 42

Fax :

Siret : 488 000 563 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 160230FY 02

Site Internet : www.chauffage-paffenhoff.fr

E-mail : sarlchauffagepaffenhoff@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/115883

Responsabilité légale :
PAFFENHOFF CHRISTOPHE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/105070

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/01/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.